Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370725
Centre d'intérêt: 260

Morrow-Lettre, Christiane.

Organisation de services pour enfants handicapés auditifs de 4 ans / Christiane Morrow-Lettre, chercheur ; Hélène Laliberté, responsable du projet. -- Québec : Commission des écoles catholiques de Québec : Hôtel-Dieu de Québec, Centre de l'ouïe et de la parole, 1981.
47, [5] f. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Projet-pilote H.A. #3, rapport final juin 1981. Bibliogr.: f. 39.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant handicapé *Handicapé auditif *Intégration scolaire *Développement de l'enfant *Développement du langage *Préscolaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Orthophonie

Le projet a pour objectif d'identifier et d'exploiter les modalités organisationnelles qui permettraient à un enseignant et à un orthophoniste d'agir conjointement dans l'application d'un programme de développement du langage destiné à des enfants handicapés auditifs âgés de quatre ans. Les approches retenues sont les suivantes: intégration des services de l'orthophoniste au sein de la classe, application d'une approche naturelle de stimulation du langage, systématisation du programme de guidance parentale, intégration d'enfants entendants au groupe d'enfants sourds.

En 1980-1981, six enfants âgés de quatre ans ont participé au projet à l'école St-Albert-le-Grand (CECQ). Le rapport décrit le modèle d'intervention et d'organisation retenu. L'évaluation du modèle s'est faite à l'aide: 1. d'enregistrements sonores des activités de la classe; 2. d'une observation bi-mensuelle de ces activités par un psychologue; 3. d'une fiche de travail hebdomadaire; 4. d'un enregistrement magnétoscopique.

Dans l'ensemble, les résultats s'avèrent positifs et la satisfaction des divers intervenants est grande. L'intégration d'enfants entendants en classe s'est révélée une initiative particulièrement heureuse sur le plan du développement social des enfants handicapés, encore que les bénéfices sur le plan du développement du langage ne se soient pas avérés aussi évidents.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Notice(s) connexe(s): 8370724
Financement: Bénéficiaire - Commission des écoles catholiques de Québec

Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

EDUCATION

ED CB

DA DF

ORGANISATION DE SERVICES POUR ENFANTS HANDICAPES AUDITIFS DE 4 ANS

RAPPORT FINAL

211

Juin 1981

CHRISTIANE MORROW-LETTRE
Orthophoniste-audiologiste

1. TITRE DU PROJET.

Organisation de services pour enfants handicapés auditifs de 4 ans.

2. COMMISSION SCOLAIRE.

La Commission des écoles catholiques de Québec en collaboration avec le Centre de l'Ouie et de la Parole de l'Hôtel-Dieu-de-Québec.
Ecole: St-Albert-le-Grand.

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION.

Hélène Laliberté
- Conseillère en adaptation scolaire
- Responsable du comité
- Assurer et vérifier le déroulement du projet.

Cécile Petitclerc
- Directrice de l'école St-Albert-le-Grand
- Responsabilité dans le projet: coordonner le projet dans le milieu.

Sr Jeanne-d'Arc Vachon
- Responsable du C.O.P. de l'H.D.-de-Québec
- Responsabilités dans le projet:
  - offrir les services des membres de l'équipe professionnelle du C.O.P. auprès des enfants handicapés auditifs de 4 ans;
  - rencontrer les divers agents de son milieu pour informer et consulter.

Adèle Faucher-Mainguy
- Enseignante B.E.E.I. (Bacc. enseignement enfance inadaptée) Stage de formation au C.O.P.
- Responsabilités dans le projet:
  - fournir les services pédagogiques aux enfants de 4 ans concernés par le projet;
  - participer à la démarche de recherche;
  - appliquer conjointement avec l'orthophoniste le programme de stimulation de langage à ces mêmes enfants de 4 ans.

Christiane Morrow-Lettre

- Orthophoniste-audiologiste (Maîtrise en orthophonie-audiologie; scolarité de doctorat en psychopédagogie)
- Responsabilités dans le projet:
  - fournir les services orthophoniques aux enfants de 4 ans concernés par le projet;
  - appliquer conjointement avec l'enseignante le programme de stimulation du langage à ces mêmes enfants de 4 ans;
  - agir à titre de chercheur à l'intérieur du cadre du projet-pilote (selon la note relative à la spécification du rôle des chercheurs engagés par les commissions scolaires).

4. PLAN DE LA RECHERCHE.

4.1 Modèle d'organisation des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet.

a) Groupe composé de cinq enfants de 4 ans atteints de surdité neuro-sensorielle allant de modérée à profonde (trois enfants entendants de 4 ans sont intégrés au groupe en après-midi).

b) Voir tableau page suivante.

	Age	Sexe	Degré surdité	Age d'apparition de surdité	Age au dépistage	Remarques
I.P.	75-12-14	F	Neuro-sensorielle, profonde à droite, sévère à gauche	Naissance	31 mois	Suivie au C.O.P. depuis le dépistage
A.G.	76-06-24	F	Neuro-sensorielle. Modérément sévère bilatérale.	Naissance	28 mois	Suivie au C.O.P. depuis septembre 1979.
N.L.	76-09-22	F	Neuro-sensorielle sévère bilatérale.	Naissance	16 mois	Parents sourds. Suivie au C.O.P. depuis mai 78.
A.M.	76-07-10	F	Neuro-sensorielle sévère bilatérale	Naissance	36 mois	Suivie au C.O.P. depuis novembre 79
D.G.	76-07-24	M	Neuro-sensorielle modérée bilatérale.	Naissance	36 mois	Suivi au C.O.P. depuis septembre 79. A quitté la maternelle en février parce qu'il n'avait plus de famille d'accueil.
S.B.	75-06-07	M	Neuro-sensorielle modérée bilatérale.	Naissance	18 mois	Difficultés motrices. Symptômes dysphasiques. Orienté ailleurs en décembre 80.
A.F.	76-03-04	M	Neuro-sensorielle profonde bilatérale.	Naissance	11 mois	Suivi au C.O.P. depuis février 77. Inscrit en maternelle en février 81.

c) Groupe 4 ans: handicapés auditifs: 1 garçon, 4 filles
entendants: 1 garçon, 2 filles

d) Classe spéciale dans l'école régulière avec ressource à l'enseignante et à l'enfant avec participation d'enfants entendants à mi-temps.

e) Organisation physique et humaine de l'école:

1er cycle

Niveau	Nombre de classes	Nombre d'enfants handicapés auditifs intégrés
Maternelle	1 groupe 4 ans 3 groupes 5 ans	6 5
Maturation	1	0
Adaptation	1	2
1ère année	2	4
2e année	2	3
3e année	3	7

2e cycle

Niveau	Nombre de classes	Nombre d'enfants handicapés auditifs
4e année	2	1
5e année	2	0
6e année	2	1
classe TGA	1	0

Total: 360 élèves (sans handicapés auditifs).

4.1 e) Description du local de la classe.

Dimension: environ 15' x 40'.

Tapis sur plus de la moitié de la surface.

Tuiles accoustiques au plafond.

Eclairage: six fenêtres et éclairage au néon.

Toilette attenante au local.

Salle d'observation avec vitre-miroir.

Appareillage: deux appareils individuels à transmission M F
pour deux enfants (prescription de l'audiologiste).

Locaux de service:

4 salles de rééducation
1 salle de psychomotricité
1 local d'arts plastiques
1 local d'audio-visuel
1 grande salle

Composition du personnel:

Directrice:	1	
Directeur-adjoint:	1	
Secrétaires:	2	
Enseignants:	28	sont inclus dans ce nombre 3 prof.de soutien au primaire
Dén.flottant:	1	
Professeur itinérant	1	

f) Identification des intervenants:

Intervenants	Rôles	Fréquence des interventions
Enseignants	. Fournir les services pédagogiques au groupe 4 ans.	4 jrs/semaine
	. Appliquer le programme de stimulation du langage conjointement avec l'orthophoniste.	(à travers les activités pédagogiques)
	. Assurer conjointement avec l'orthophoniste la guidance parentale.	1 jr/semaine

Intervenants	Rôles	Fréquence des interventions
Orthophoniste	. Fournir les services orthophoniques au groupe 4 ans des enfants h.a.	8 hrs/semaine
	. Assurer conjointement avec l'enseignante la guidance parentale.	1 jr/semaine
Audiologiste	. Evaluations et contrôles audiologiques et prothétiques.	3 fois/année/ enfant ou plus selon besoins
	. Support et conseil à l'enseignante et à l'orthophoniste dans le domaine audiologique.	sur demande de l'enseignante et/ou de l'orthophoniste (au minimum: ½ hre/ semaine
Psychologue	. Evaluation psychologique des enfants.	1 fois / année 2 hres/enfant
	. Travail auprès des parents . Observation du groupe en relation avec l'application du nouveau modèle d'intervention. . Support et conseil à l'enseignante et à l'orthophoniste dans le domaine de la psychologie de l'enfant. . De la guidance parentale.	2 hres/semaine
Travailleuse sociale	. Evaluation du fonctionnement familial et intervention auprès des parents. . Responsable du placement en famille d'accueil pour les enfants de l'extérieur.	3 hres/semaine en moyenne

Intervenants	Rôles	Fréquences des interventions
Travailleuse sociale (suite)	. Intervention et support aux familles d'accueil. . Support et conseil à l'enseignante et à l'orthophoniste dans l'application de la guidance parentale.	3 hres/semaine en moyenne
Audioprothésiste	. Appareillage prothétique . Services techniques (réparation, ajustement, fabrication des moules, etc...)	Selon les besoins particuliers de chaque enfant
Pédiatre	. Soins pédiatriques	Selon les besoins particuliers de chaque enfant
Oto-rhino-laryngologiste	. Soins médicaux	" " "
Ophtalmologiste	. Examen visuel . Soins médicaux	1 fois/année/enfant Selon les besoins particuliers de chaque enfant
Surveillante	. Assurer la surveillance des enfants pendant 1 heure du dîner.	2 hres/jour 4 jours/semaine

4.1F Description des liens fonctionnels entre les divers intervenants.

L'enseignante et l'orthophoniste travaillent conjointement à la planification des activités de la classe, au choix des intruments d'évaluation; elles travaillent simultanément dans le local de la classe pour assurer la stimulation linguistique des enfants handicapés auditifs de 4 ans et assurent conjointement la guidance parentale. Elles sont les premières intervenantes en milieu scolaire auprès de ces enfants. L'orthophoniste cumule également les fonctions de chercheur et à ce titre est responsable de la démarche scientifique (documentation, lecture, évaluation du mode d'intervention).

L'audiologiste assure les services audiologiques d'évaluation et de contrôles prothétiques auprès des enfants. Il collabore avec l'enseignante et l'orthophoniste pour déterminer les besoins d'amplification pour chacun des enfants en fonction du niveau précis de développement phonologique et linguistique de chacun. Cet ajustement entre l'appareillage prothétique et les activités pédagogiques et rééducatives nécessite des rencontres régulières.

Le psychologue et la travailleuse sociale interviennent directement auprès de la famille ou indirectement par l'intermédiaire de l'enseignante et de l'orthophoniste. Le psychologue peut dans certains cas travailler avec les parents au niveau des attitudes éducatives à adopter avec l'enfant. Au niveau de la classe, il agit à titre d'observateur du fonctionnement du groupe. La formule d'intervention appliquée ici fait principalement appel aux activités de groupe; il nous est apparu qu'un observateur, non-intervenant direct, était un support indispensable pour évaluer les interventions posées auprès du groupe et pour les adapter au besoin. Lorsque des parents sont suivis individuellement par le psychologue, celui-ci peut participer avec l'enseignante et l'orthophoniste à la préparation des rencontres de guidance parentale, il peut également

assister à des rencontres pour assurer la continuité entre les interventions suggérées au plan pédagogique et celles suggérées au plan des attitudes ou du comportement.

Le rôle de la travailleuse sociale est assez semblable à celui du psychologue, mais plus spécifiquement auprès des familles d'accueil qui reçoivent les enfants de l'extérieur. Elle assume un rôle de support auprès des familles naturelles dans l'acceptation du placement de l'enfant, et auprès des familles d'accueil pour les aider à identifier les besoins spécifiques des enfants sourds et à y répondre. Elle représente un lien privilégié entre les intervenants scolaires, les familles d'accueil et les parents pour permettre aux premières d'adapter les informations à donner au niveau de la guidance parentale.

Il est important de souligner que ces divers intervenant travaillent auprès de l'enfant et de ses parents à partir du moment où le diagnostic de surdité a été posé, c'est-à-dire depuis deux ans pour la majorité des enfants, trois ans dans certains cas. Il y a donc tout un travail préparatoire d'intervention précoce auprès du jeune enfant sourd pour permettre l'application du modèle pédagogique utilisé en maternelle 4 ans. Sans ce travail préparatoire, le temps d'intervention de chacun: orthophoniste, audiologiste, psychologue, travailleuse sociale, devrait nécessairement être beaucoup plus important.

La consultation entre les différents intervenants directs se fait le plus souvent lors de discussions informelles et fréquentes; si besoin il y a, un comité de discussion de cas peut réunir tous les intervenants pour déterminer ensemble les actions à poser.

Dans un autre milieu de travail, la division des tâches pourrait être différente entre le psychologue et la travailleuse sociale mais leurs fonctions demeurent indispensables au bon fonctionnement du modèle d'intervention proposé.

Le rôle des parents comme premiers intervenants est un élément très important dans ce type d'interventions, il est donc essentiel que le professionnel responsable du placement en famille d'accueil soit bien informé du programme d'interventions. Cette information peut déterminer le choix d'une famille d'accueil qui puisse satisfaire aux exigences du programme de guidance parentale.

La proximité des consultants médicaux permet de minimiser les absences scolaires consécutives aux consultations, examens et maladies. Elle permet en outre aux intervenants principaux d'être immédiatement informés de l'impact possible d'un problème médical (maladie ou médication) sur l'apprentissage, et en retour d'informer les médecins sur les manifestations observées au niveau de la classe ou du milieu familial.

Les parents (non cités jusqu'ici) demeurent les intervenants principaux auprès de l'enfant, ils sont appelés à collaborer avec l'enseignante et l'orthophoniste par le biais du programme de guidance parentale. Ils peuvent en tout temps faire directement appel à l'un ou l'autre des membres de l'équipe multidisciplinaire.

4.1 G Assiette horaire du groupe 4 ans en 1980-1981.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

150 minutes/jour/avant-midi/en groupe fermé (5 enfants handicapés auditifs).

135 minutes/jour/après-midi/en groupe intégré (5 enfants handicapés auditifs et 3 enfants entendants).

Mercredi:

45 minutes/enfant pour rencontre avec les parents (guidance parentale).

Le temps alloué à chacune des activités inscrites à l'horaire (voir annexe) varie quotidiennement en fonction de l'intérêt des enfants, de leurs besoins ou de leurs difficultés. Tout le travail de rééducation se fait au sein du groupe-classe à travers les activités de la maternelle; la rééducation se fait donc en groupe la majorité du temps avec une attention individuelle à chaque enfant (possible en raison du ratio 2 intervenants/5enfants). Quelques activités, comme la correction de l'articulation et l'entrainement phonologique, s'effectuent individuellement pendant que les autres enfants du groupe s'occupent à une activité libre (travail par atelier).

4.1 H Facteurs géographiques.

L'école St-Albert-le-Grand est située en région urbaine. L'école St-Albert reçoit en principe des enfants de la région 03, mais accueille également des enfants handicapés auditifs résidant à l'extérieur de la région 03, qui doivent être suivis régulièrement au C.O.P. et qui ne peuvent bénéficier des services rééducatifs et pédagogiques appropriés dans leur région. Les élèves placés en foyer d'accueil sur le territoire de la C.E.C.Q. ou les enfants des commissions scolaires environnantes sont transportés par leurs commissions scolaires respectives.

La population cible se répartit comme suit:

Enfants handicapés auditifs	Région d'origine	Région de la famille d'accueil
1	Montmagny	Région 03 Québec
1	Shawinigan	Région 03 Sillery
1	Lotbinière	Région 03 Québec
1	Villeneuve (co.Montmorenty)	------
1	St-Augustin	-------
Enfants entendants		
3	Québec (03) Paroisse St-Albert	-------

4.1 I Ententes de services avec le ministère des Affaires sociales.

Suite à une entente de services intervenue entre le Centre de l'Ouie et de la Parole de l'Hôtel-Dieu-de-Québec, (M.A.S.) et la Commission des écoles catholiques de Québec (M.E.Q.), les enfants reçoivent les services de scolarisation à l'école St-Albert-le-Grand; les services de rééducation orthophonique, d'audiologie, de psychologie, de service social, et de santé sont fournis par le C.O.P.

Cette entente est en vigueur depuis 1965 et les services sont déjà bien rodés.

4.1 J Le type d'éducation préconisée par le C.O.P. et l'école St-Albert-le-Grand est strictement oraliste, c'est-à-dire que les enfants sont rééduqués grâce à l'utilisation de l'audition résiduelle, de la lecture labiale, des gestes naturels et de la parole. Le but poursuivi est l'intégration scolaire et sociale des enfants sourds au milieu des entendants.

Les enfants handicapés auditifs de 4 ans concernés par ce projet ont été suivis auparavant par le C.O.P. La décision prise conjointement par le C.O.P. et la C.E.C.Q. d'inscrire ces enfants dans le groupe de pré-maternelle à St-Albert-le-Grand est motivée par le retard linguistique de ces enfants. En effet, le C.O.P. a pour politique d'intégrer dans la mesure du possible les enfants handicapés auditifs dans leur milieu naturel, ceux qui sont jugés aptes sont donc inscrits dans des groupes réguliers de pré-maternelle (secteur privé ou public) pour favoriser au maximum les contacts avec les entendants. Le C.O.P. continue à leur fournir les services de rééducation.

Lorsque les enfants handicapés auditifs de 4 ans viennent d'une région trop éloignée pour bénéficier des services réguliers et

intensifs dispensés au C.O.P. ou lorsqu'ils n'ont pas un niveau de langage suffisant pour fonctionner en milieu régulier, ils sont regroupés à St-Albert-le-Grand. La classe de maternelle 4 ans doit donc permettre d'intensifier la rééducation linguistique auprès de ces enfants et dans certains cas de décider de leur orientation scolaire.

4.2 Les objectifs de la recherche.

Identifier les modalités organisationnelles qui vont permettre à l'enseignante et à l'orthophoniste d'agir conjointement dans l'application d'un programme de développement du langage auprès d'enfants handicapés auditifs de 4 ans.

Etapes de réalisation:

1. Etude des recommandations contenues dans le rapport du projet-pilote "Education préscolaire d'enfants handicapés auditifs de 4 ans" (août 1980).

2. Sélection des enfants devant faire partie du groupe 4 ans (juillet 1980) ; **sélection effectuée par étude de dossiers par l'équipe multidisciplinaire.**
3. Désignation des intervenants assignés au groupe 4 ans. (août 1980).

4. Observation et évaluation des enfants (septembre 1980).

5. Choix des principes généraux de rééducation linguistique à appliquer et des objectifs visés (septembre 1980).

6. Elaboration d'une fiche de travail à l'usage des parents comme instrument d'évaluation continue et de la guidance parentale (septembre 1980).

7. Application du nouveau modèle d'intervention (septembre 1980 à juin 1981).

8. Observation et évaluation continue des enfants en fonction des objectifs de la rééducation (septembre 1980 à juin 1981).

9. Synthèse des observations (mai 1981).

4.3 Hypothèses posées.

Il n'y a pas à proprement parler d'hypothèses de recherche dans ce type d'expérimentation.

4.4 Elaboration du modèle d'intervention.

A. Au plan pédagogique.

Les enfants handicapés auditifs de 4 ans concernés par le projet ont besoin de services intensifs de rééducation orthophonique, ils ont aussi besoin d'un programme pédagogique adapté à leur niveau de développement linguistique, c'est-à-dire qui permette l'utilisation et la généralisation des notions abordées en rééducation à travers diverses activités de stimulation de la parole et du langage. Par ailleurs, aux plans social, émotif, cognitif et moteur, ils ont les mêmes besoins que ceux des enfants entendants du même âge: activités de jeux, manipulation, exploration, occasions de socialisation, etc...

Deux interventions principales sur le plan de l'organisation pédagogique tentent de concilier ces besoins:

1. Intégration de la rééducation orthophonique aux activités de la maternelle 4 ans et application conjointe par l'enseignante et l'orthophoniste du programme de stimulation linguistique.

L'objectif de cette intervention pédagogique.

- assurer le suivi entre les interventions pédagogiques et les interventions orthophoniques;
- favoriser la généralisation des notions de langage abordées en rééducation.

L'intervention visant à intégrer la rééducation orthophonique aux activités pédagogiques se comprend comme suit:

- tous les enfants du groupe dépendent sur le plan orthophonique de la même orthophoniste;
- le déroulement des activités de la maternelle 4 ans est planifié et préparé conjointement par l'enseignante et l'orthophoniste,
- l'orthophoniste travaille avec l'enseignante auprès du groupe d'enfants dans le local même de la classe;
- la rééducation du langage se fait à travers les jeux de groupe avec tous les enfants, en accordant une attention individuelle à chacun,
- tous les enfants vivent les mêmes activités;
- les enfants ne sont plus retirés du groupe pour les interventions rééducatives.

4.4 A 2. <u>Intégration de trois enfants entendants au groupe d'handicapés auditifs de 4 ans</u>.

Les objectifs de cette intervention pédagogique:

- que les enfants entendants agissent comme source de stimulation dans l'organisation des jeux et activités d'apprentissage;
- permettre aux professionnels intervenants d'adapter leurs interventions en fonction du développement normal d'un enfant de 4 ans;

- Cette intervention consiste à:

  - choisir dans le milieu paroissial immédiat des enfants entendants de 4 ans dont le développement à tous les niveaux est dans les limites de la normale;

  - constituer un groupe avec les enfants entendants sélectionnés et les enfants sourds inscrits en maternelle 4 ans et leur faire vivre les activités habituelles d'une maternelle 4 ans, à raison de 4 demi-journées/semaine.

4.4 B Au plan social.

L'éducation du langage chez l'enfant sourd est un processus de longue durée qui doit impliquer en premier lieu les parents. De nombreuses recherches ont démontré que le rôle des parents comme agents d'intervention auprès de l'enfant handicapé est d'autant plus efficace que leur action est bien encadrée et bien dirigée (Mahoney et Seely, 1978, Baker, 1976).

En regard de ce besoin au niveau de la guidance parentale, l'intervention au plan social vise à:

- améliorer la qualité des interventions parentales sur le plan linguistique auprès de leur enfant sourd.

Ceci consiste à systématiser le programme de guidance parentale de la façon suivante:

- rencontre hebdomadaire de chaque parent avec l'enseignante et l'orthophoniste pour déterminer ensemble les notions à aborder avec l'enfant, pour suggérer des jeux et activités propices à l'apparition des formes linguistiques visées;

- utilisation d'une fiche de travail où l'enseignante et l'orthophoniste inscrivent chaque semaine les notions abordées en classe. Toutes les fiches de travail sont compilées dans un cahier que l'enfant transporte avec lui. La fiche de travail est expliquée aux parents lors de la rencontre hebdomadaire. En retour, les parents doivent noter quotidiennement les résultats observés chez l'enfant pour chacun des items de la fiche de travail.

- observation de la classe par chaque parent (environ 1 fois/2 mois). Lors de cette observation, l'orthophoniste et l'enseignante s'assurent que tous les items notés sur la fiche de travail de l'enfant sont abordés à travers les activités de la classe. Cette observation devient ainsi pour les parents l'occasion de voir illustrées les explications données par l'enseignante et l'orthophoniste lors des rencontres hebdomadaires.

- rencontre de groupe de tous les parents (4 fois/année) pour leur permettre de se connaître et d'échanger entre eux. (Plusieurs parents ont souhaité que ces rencontres soient encore plus fréquentes).

- participation de chaque parent aux activités de la classe pour permettre à l'orthophoniste et à l'enseignante 1) de vérifier la capacité des parents à utiliser les informations reçues dans leurs interventions auprès des enfants, et 2) d'intervenir directement par le biais de l'imitation sur les interactions entre parents et enfants.

  (Ce dernier point ne sera appliqué qu'à partir du deuxième trimestre parce que le groupe de parents et d'enfants ne nous paraissait pas prêts à vivre cette expérience).

4.4 C Au plan rééducatif.

Les enfants sourds de 4 ans impliqués dans ce projet présentent tous un retard sévère de langage associé à leur surdité neuro-sensorielle. Ce retard de langage ne se manifeste toute fois pas nécessairement de façon identique chez tous; les objectifs du programme de rééducation doivent donc être faits de façon très individualisée.

Au plan du développement cognitif et du développement moteur, les objectifs visés sont ceux proposés par le programme Portage (voir annexe), en adaptant au besoin l'évaluation proposée aux capacités linguistiques des enfants.

Au plan du développement phonologique, les objectifs poursuivis sont ceux proposés par le Dr Ling dans Cumulative Record of Speech Skill Acquisition, 1978, adaptation française.

Au plan linguistique, l'approche privilégiée est une approche de type naturel c'est-à-dire qui fait constamment appel au vécu de l'enfant et qui se greffe aux activités habituelles d'un enfant de 4 ans. Cette approche est développementale parce qu'elle tente de respecter le plus fidèlement possible les étapes normales de l'acquisition du langage par l'enfant. Les objectifs linguistiques sont déterminés au niveau de la forme et des fonctions du langage. (Exemple: énoncés à deux mots et relations sémantiques d'existence, non-existence, récurrence, attribution, possession, action, dénégation). Bloom et Lahey, 1978. Le contenu spécifique est déterminé par les enfants eux-mêmes à partir de leurs désirs de communiquer et à partir des situations de communication vécues en classe. Ce type d'approche donne des résultats difficilement quantifiables puisqu'on ne peut pas énumérer et comptabiliser en termes de vocabulaire ou de mots comme dans l'approche traditionnelle. Les résultats peuvent être observés à travers une évaluation continue de type descriptif.

Cette approche tient compte des résultats de nombreuses recherches en psychologie de l'enfant et des tendances actuelles en psycholinguistique appliquée (Hart & Rogers, Warren, Bates, 1976; Ling & Ling, 1978; Bloom et Lahey, 1978; Muma, 1978). Le modèle organisationnel choisi dans le présent projet-pilote est conséquent avec le rationnel de cette approche psycholinguistique.

(Voir en annexe les documents 1.2.3 pour des exemples de progression suivie dans l'acquisition de certaines formes linguistiques).

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation.

Quatre moyens d'évaluation ont été utilisés:

a) des enregistrements sonores pris au moment des activités de la classe;
b) l'observation bi-mensuelle des activités de la classe et du fonctionnement du groupe par le psychologue;
c) une fiche de travail hebdomadaire;
d) un enregistrement audio-visuel sur magnétoscope.

a) Les enregistrements sonores étaient pris à des fréquences variables, lors d'activités très différentes. Ces enregistrements avaient deux utilités principales. D'une part ils permettaient à l'enseignante et à l'orthophoniste d'évaluer la qualité de leurs interactions verbales avec les enfants: - longueur relative des énoncés, clarté de la structure phraséologique, qualité et naturel de l'intonation, quantité relative de réponses ou questions verbales adressées à chacun des enfants. Les enregistrements d'une durée d'environ 15 minutes étaient écoutés après la classe par l'enseignante et l'orthophoniste qui en discutaient ensemble d'après les paramètres énumérés et apportaient dans les jours suivants les correctifs nécessaires.

D'autre part, ces enregistrements servaient aussi à recueillir des échantillons de langage verbal des enfants en situation spontanée.

Les énoncés des enfants étaient transcrits par l'orthophoniste puis analysés en terme de forme syntaxique et contenu sémantique, tel que suggéré par Bloom et Lahey (1978). Ces transcriptions et analyses permettaient de planifier la progression linguistique et constituaient une partie du matériel utilisé pour l'évaluation orthophonique des enfants.

b) Modalités d'observation du groupe 4 ans.

Fonctionnement:

- De novembre 1980 à mars 1981: 1 heure d'observation par deux semaines, ou parfois, une demi-heure par semaine.
- De mars à juin 1981: 1 heure/semaine.
- Le moment d'observation n'est pas fixe: dans la mesure du possible, l'observation s'est faite à des heures différentes de la journée, et à des jours différents de la semaine.
- L'observation est faite au miroir, mais les intervenants sont avisés de la présence de l'observateur.
- Des notes d'observation sont consignées (spontanément) dans un cahier que les intervenants peuvent consulter à volonté et auquel portent souvent les échanges avec l'observateur.

Buts de l'observation:

- Il s'agit d'une observation globale (ou qualitative). Il ne s'agit donc pas d'un relevé systématique à partir d'une grille d'observation construite à partir d'un schéma théorique.
- Il s'agit de noter certaines interventions des enseignants et leurs impacts sur les enfants, ou l'inverse.
- Ces observations visent à réajuster constamment les interventions. En ce sens, les modalités d'interventions observées à la fin de

Les énoncés des enfants étaient transcrits par l'orthophoniste puis analysés en terme de forme syntaxique et contenu sémantique, tel que suggéré par Bloom et Lahey (1978). Ces transcriptions et analyses permettaient de planifier la progression linguistique et constituaient une partie du matériel utilisé pour l'évaluation orthophonique des enfants.

b) Modalités d'observation du groupe 4 ans.

Fonctionnement:

- De novembre 1980 à mars 1981: 1 heure d'observation par deux semaines, ou parfois, une demi-heure par semaine.
- De mars à juin 1981: 1 heure/semaine.
- Le moment d'observation n'est pas fixe: dans la mesure du possible, l'observation s'est faite à des heures différentes de la journée, et à des jours différents de la semaine.
- L'observation est faite au miroir, mais les intervenants sont avisés de la présence de l'observateur.
- Des notes d'observation sont consignées (spontanément) dans un cahier que les intervenants peuvent consulter à volonté et auquel portent souvent les échanges avec l'observateur.

Buts de l'observation:

- Il s'agit d'une observation globale (ou qualitative). Il ne s'agit donc pas d'un relevé systématique à partir d'une grille d'observation construite à partir d'un schéma théorique.
- Il s'agit de noter certaines interventions des enseignants et leurs impacts sur les enfants, ou l'inverse.
- Ces observations visent à réajuster constamment les interventions. En ce sens, les modalités d'interventions observées à la fin de

l'année n'étaient plus les mêmes que celles utilisées en début d'année, d'où l'absence de statistiques objectives.

Points d'observations:

- voir si dans le déroulement ou l'application des occasions de langage planifiées, ce sont réellement les moyens mis en oeuvre ou d'autres éléments qui favorisent le langage.
- voir si les activités prévues pour susciter le langage intéressent les enfants dans leur aspect ludique ou dans leur aspect linguistique. On se rendra compte que l'on devra parler de "jeux linguistiques".
- vérifier la concordance entre les objectifs linguistiques et les attitudes des intervenants. En d'autres mots, quelle est la place faite aux enfants comme "initiateurs" du langage ou de la communication. Un exemple de discordance serait de prôner une telle optique et de parler beaucoup à la place des enfants.
- faire l'inventaire des "circuits de communication" utilisés par les intervenants et par les enfants.
- pour les enfants, un circuit peut être direct (enfant - autre enfant) ou indirect (enfant - adulte - autre enfant). En début d'année, les enfants utilisaient surtout les circuits indirects.
- Pour l'adulte (ou l'intervenant), les circuits pouvaient aussi être directs ou indirects. Par exemple, en début d'année, les intervenants ont aussi tendance à utiliser une forme de circuit indirect. Exemple: "Paul vient t'asseoir, on va raconter une histoire". Ce qui semblait devoir se traduire par: "Toi, Paul, qui comprend le mieux, vient t'asseoir, et, en te voyant, les autres viendront aussi". Autrement dit, s'adresser à celui qui donne le plus de "feed-back". En fin d'année, le circuit sera plus direct.
- l'observation pouvait également consister en un relevé d'"échantillons de langage". Un tel relevé présente un intérêt du fait que le langage étant initié à travers des activités ludiques, échappe à l'attention de l'enfant ou de l'intervenant. Ainsi un échantillon intéressant peut "passer inaperçu" justement parce qu'il "passe" bien dans la communication (i.e. il est fonctionnel) et permet la poursuite de l'activité.

c) une fiche de travail hebdomadaire.

Cette fiche de travail (fournie en annexe) a été élaborée par plusieurs membres de l'équipe du C.O.P. Elle présente deux items principaux: 1) langage; 2) comportement et apprentissage.

l'item langage comprend:

- articulation: les cibles articulatoires sont fixées chaque semaine pour chaque enfant en regard de son niveau de développement phonologique. Les parents évaluent tous les jours les résultats obtenus par l'enfant: cette évaluation est reprise par l'orthophoniste en classe. Les résultats sont comparés et discutés lors de la rencontre hebdomadaire avec les parents.

- parole: les cibles articulatoires atteintes les semaines précédentes sont intégrées dans des mots-cibles que les parents et les intervenants scolaires exigent de l'enfant au cours de la semaine.

- langage expressif: des mots précis sont déterminés pour chaque enfant à partir des activités vécues en classe ou des désirs manifestés par l'enfant de communiquer sur un sujet.

  Les parents sont encouragés à illustrer ce mot ou à l'expérimenter avec l'enfant. Les parents notent quotidiennement les progrès de l'enfant pour chacun des mots cibles. L'expression a été choisie de préférence à la compréhension pour fin d'évaluation parce qu'elle nous paraît plus facile à observer par les parents et que l'expression recouvre nécessairement la compréhension du terme utilisé par l'enfant. (Bloom & Lahey, 1978).

- discrimination auditive: les mots et les phrases sont choisies d'une part à partir des notions connues de l'enfant (évaluées comme étant acquises à l'item langage expressif) et d'autre part en fonction de l'audition résiduelle de l'enfant. Là encore les parents notent les résultats quotidiens obtenus. Ces résultats sont discutés lors de la rencontre hebdomadaire.

L'item comportement et apprentissage permet de suggérer aux parents des activités de jeu qui peuvent favoriser un apprentissage déterminé chez un enfant, ou de suggérer des attitudes favorables à l'apparition de comportements souhaités. Le contenu de cet item est choisi à partir des observations notées par l'enseignante sur les fiches du programme Portage.

L'item commentaires permet aux intervenantes scolaires et aux parents d'inscrire toutes les remarques jugées pertinentes quant aux expériences vécues par l'enfant, aux difficultés ou aux succès rencontrés.

La fiche de travail s'est révélée un instrument extrêmement utile jusqu'à maintenant:

- elle permet de noter et de conserver toutes les notions travaillées avec l'enfant et devient secondairement un dossier assez complet sur le développement linguistique;

- elle permet à l'orthophoniste et à l'enseignante de s'assurer de la coopération constante des parents puisque la fiche circule quotidiennement entre la maison et l'école dans le cahier de l'enfant;

- elle permet une évaluation vraiment continue de chaque enfant puisque cette évaluation est reprise à travers toutes les activités de la classe;

- elle permet aux parents de s'entraîner à évaluer les performances linguistiques des enfants. Cette évaluation par les parents est considérée par plusieurs auteurs comme un élément important du succès des interventions parentales (Baker, 1976).

Une demi-journée par semaine est spécialement réservée pour remplir la fiche de travail. Cette tâche revient généralement à l'orthophoniste qui devient en quelque sorte à ce moment-là observatrice; l'orthophoniste note sur chaque fiche le contenu suggéré aux parents, à partir des remarques faites tout au long de la semaine par l'enseignante et à partir des observations recueillies au moment même.

d) un enregistrement audio-visuel sur magnétoscope.

Cet enregistrement a eu lieu en mars 1981: le tournage a duré deux jours lors du déroulement des activités habituelles de la classe. Le document terminé d'une durée de 29 minutes a été présenté à l'équipe professionnelle du C.O.P. et au personnel enseignant de l'école, en juin 81. Parmi les professionnels du C.O.P. trois personnes connaissaient les enfants pour les avoir suivi en rééducation précédemment.

Ils ont confirmé unanimement que les enfants ont fait des progrès remarquables principalement au niveau verbal expressif et au plan social. Les professionnels du C.O.P. et les enseignants de l'école qui travaillent à d'autres degrés avec des enfancs sourds ont été étonnés de voir la qualité de participation manifestée par les enfants de 4 ans, leur goût de s'exprimer verbalement et surtout leur facilité à comprendre le sens des questions utilisées en conversation. L'approche active et naturelle utilisée dans ce projet a suscité des commentaires positifs et intéressés.

4.5 C Résultats obtenus.

Type d'intervention: Intégration de la rééducation orthophonique aux activités de la maternelle 4 ans et application conjointe par l'enseignante et l'orthophoniste du programme de stimulation linguistique.

OBJECTIFS	RESULTATS OBSERVES
1. Assurer le suivi entre les interventions pédagogiques et orthophoniques.	- plusieurs observateurs différents n'ont pas pu identifier le caractère plus pédagogique ou plus orthophonique des activités proposées.
2. Favoriser la généralisation des notions de langage.	- augmentation de la fréquence d'utilisation spontanée par les enfants des notions abordées dans les activités de groupe; - intérêt manifeste des enfants aux activités de groupe, - attention réciproque des enfants lors des jeux de langage; (ils sont capables de se corriger mutuellement) - manifestations d'un véritable esprit de groupe qui favorise les échanges entre enfants grâce au vécu en commun: . interactions de plus en plus fréquentes entre enfants; . remarques spontanées des enfants sur l'absence d'un membre du groupe, . préparation par le groupe de l'arrivée d'un nouvel enfant; . prise en charge par le groupe d'un nouvel arrivant.

Interprétation et discussion

Ces deux premiers objectifs nous semblent déjà atteints à la plus grande satisfaction de l'enseignante et de l'orthophoniste. Chacune a son rôle bien défini en regard de ses compétences professionnelles, tout en partageant le même domaine d'application. Il n'existe pas actuellement, au sein de ce groupe de maternelle, de démarcation entre les activités pédagogiques et les activités rééducatives. Les avantages de cette formule de travail sont nombreux:

- les activités rééducatives de type plus correctif (entraînement articulatoire, rééducation phonologique) présentent un caractère moins marginal du fait de leur intégration au local et aux activités de la classe. L'enfant peut voir sur place que tous ses amis font les mêmes exercices, il ne se considère plus comme le seul à avoir une difficulté. De plus, il est facile et naturel pour l'enseignante et l'orthophoniste de faire un rappel de ces exercices avec l'enfant tout au cours des autres activités.

- les deux intervenantes peuvent bénéficier constamment des connaissances professionnelles de l'une et l'autre.

- l'apprentissage du langage par l'enfant et l'évaluation de cet apprentissage peuvent se faire de façon naturelle d'après le vécu de l'enfant, conformément aux orientations récentes suggérées en psycholinguistique appliquée (Bloom et Lahey, 1978, Hart et Rogers, Warren, 1978; Muma 1978).

- du fait de la présence de deux intervenantes capables d'intervenir dans les mêmes activités, chaque enfant peut se choisir un interlocuteur adulte selon ses sympathies ou ses affinités personnelles.

- l'utilisation spontanée par les enfants des nouvelles notions de langage et le goût de parler manifesté par ces enfants ont frappé tous les observateurs de la classe (parents, visiteurs, professionnels) et ont ressorti clairement comme des aspects très positifs du modèle organisationnel lors de la présentation du document magnétoscopique (voir 4.5)

- l'esprit de groupe qui s'est développé au sein de cette maternelle s'est manifesté constamment au sein de la classe (interactions verbales spontanées entre enfants, capacité des enfants de se corriger mutuellement). Cet esprit de groupe a frappé aussi les gens qui ont eu des contacts avec ces enfants en dehors des activités de la classe (la directrice de l'école lors du dîner, les surveillants dans la cour de récréation, des professeurs d'autres classes lors d'excursions).

Bien qu'il soit peu fréquent d'observer un tel degré de socialisation chez des enfants de 4 ans, nous considérons que ceci a contribué favorablement à l'efficacité de nos stimulations linguistiques.

4.5 C Résultats.

Type d'intervention: Intégration de 3 enfants entendants au groupe d'handicapés auditifs de 4 ans, à demi-temps.

OBJECTIFS	RESULTATS OBSERVES
1. Que les enfants entendants agissent comme source de stimulation dans l'organisation des jeux et activités d'apprentissage.	- **Augmentation de la fréquence des interactions entre enfants.** - **Les enfants font moins souvent appel à l'adulte comme intermédiaire dans la communication.**
2. Permettre aux intervenants d'adapter leurs interventions en fonction du développement normal d'un enfant de 4 ans.	- Ajustement des exigences en terme de discipline face aux enfants sourds de 4 ans. - Motivation pour les intervenantes à proposer des activités plus conformes a celles d'une maternelle 4 ans (moins rééducatives mais aussi exigeantes). - Comparaison par les intervenantes des niveaux différents de fonctionnement (ex.: compréhension des règles de jeu, utilisation du jeu symbolique, exercices de succession logique, d'association, de classement). - Utilisation par les intervenantes auprès des enfants sourds d'activités suggérées par les entendants.

Discussion.

Le premier objectif visé par cette intervention ne s'est réalisé qu'en deuxième partie d'année. Jusqu'en décembre, les interactions entre enfants sourds et enfants entendants étaient peu fréquentes et ils ne se regroupaient pas lors des jeux libres. A partir de janvier, plus de temps a été consacré aux jeux libres en après-midi et l'enseignante a agi de façon à être moins en évidence; les interactions entre enfants ont augmenté. Le niveau de langage des enfants sourds s'est aussi amélioré sensiblement à partir de ce moment ce qui a réduit l'écart entre sourds et entendants au niveau des échanges usuels. Une rencontre avec les parents des entendants en juin nous a permis d'apprendre que:

- les enfants entendants n'ont commencé à parler des enfants sourds à la maison qu'à partir de janvier;
- qu'en juin, les enfants entendants étaient désolés de quitter "leurs amis" sans préciser un groupe ou l'autre.

L'apport des entendants auprès des enfants sourds au plan langage et apprentissage ne nous a pas semblé très évident, si ce n'est indirectement, en amenant les intervenantes à adapter constamment leurs interventions en terme d'exigences de plus en plus grandes.

Le deuxième objectif s'est vérifié quotidiennement. A ce point de vue la présence des enfants entendants s'est révélée fort intéressante et les données recueillies par l'observation du fonctionnement cognitif et moteur sont devenus des apports très valables au niveau de la guidance parentale (pour illustrer aux parents d'enfants sourds, par exemple, le fait que leur enfant était capable de raisonnement logique, de déduction, même si le niveau de langage est faible).

4.5.3

Type d'intervention Systématisation du programme de guidance parentale.

OBJECTIFS	RESULTATS OBSERVES
1. Améliorer la qualité des interventions parentales sur le plan linguistique auprès de leur enfant sourd.	- régularité de la participation aux rencontres hebdomadaire; - capacité des parents à fournir de plus en plus fréquemment des suggestions quant aux notions abordées à la maison et pouvant être utilisées en classe; - capacité des parents à adapter de plus en plus souvent les activités suggérées au cadre de vie familial (exemples spontanés donnés par les parents eux-mêmes), - meilleure qualité des interventions verbales des parents.

Interprétation et discussion.

L'intérêt des parents est allé en augmentant de septembre à juin. Certains parents qui étaient même réticents à l'inscription de leur enfant dans cette classe se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus et prêts à continuer l'expérience.

Une discussion quant à l'utilité des rencontres hebdomadaires, de la fiche de travail et des observations de la classe a démontré que tous les parents y tenaient beaucoup.

Il s'est avéré que le fait de noter les résultats obtenus avec l'enfant sur la fiche de travail a permis aux parents de mieux mesurer l'impact de leurs interventions. Elle leur permet de visualiser les progrès accomplis par l'enfant en regard de la stimulation fournie.

En janvier et février, un essai de participation des parents aux activités de la classe a été tenté. Chaque parent venait à tour de rôle passer une demi-journée ou une journée complète en classe. Cette formule s'est révélée difficile à vivre pour tous: l'enfant dont le parent était présent était perturbé , les intervenantes avaient de la difficulté à animer le groupe, l'attention du parent était monopolisé par son enfant. Les parents eux-mêmes nous ont alors fait savoir qu'ils préféraient observer le groupe de la salle d'observation, soit en compagnie du psychologue ou de l'orthophoniste, soit seul, et d'en discuter par la suite.

Ils nous ont dit pouvoir être mieux en mesure d'observer le déroulement d'une activité quand ils ne sont pas accaparés par leur enfant. L'observation guidée a été le moyen retenu jusqu'en juin (2 fois/mois) pour compléter l'information à donner aux parents: à la plus grande satisfaction de tous.

5. IMPACT SOCIAL.

5.1 Mesures prises pour informer.

Les parents ont été informés en début d'année lors de rencontres individuelles de la teneur et des objectifs du projet. Cette information a été reprise et complétée lors de la rencontre de groupe du mois de décembre.

Les membres de l'équipe professionnelle du C.O.P. sont informés de la démarche poursuivie et des résultats obtenus une fois par mois lors d'une réunion prévue à cet effet au C.O.P.

Les parents ont une attitude très positive et sont satisfaits des services offerts à leurs enfants.

Les membres de l'équipe professionnelle du C.O.P. sont intéressés par l'expérimentation de la nouvelle formule de travail et certains d'entre eux appliquent déjà des formules similaires au niveau d'autres groupes.

Un document sur magnétoscope (vidéo) a été présenté aux parents, aux professionnels du C.O.P. et au personnel enseignant de l'école en juin pour témoigner auprès d'eux de notre approche pédagogique et orthophonique et des résultats observés chez les enfants.

Plusieurs parents ont manifesté le désir que ce document soit diffusé auprès du public et souhaitent que l'expérience soit poursuivie avec leurs enfants et offerte aux enfants de 4 ans qui viendront en septembre prochain.

6. Recommandations.

L'expérience vécue cette année s'est révélée très enrichissante pour le personnel impliqué et efficace pour les enfants concernés. A la lumière des résultats obtenus et des échanges entre les participants, plusieurs recommandations nous paraissent devoir être utiles pour l'application ultérieure de ce modèle.

a) Horaire:

L'horaire suivi cette année nous paraît essentiel pour atteindre les multiples objectifs visés avec les enfants sourds et pour permettre la participation d'enfants entendants. Cet horaire était de 4 journées à temps plein pour les sourds et de 4 demi-journées pour les entendants.

L'avant-midi ,les activités peuvent être planifiées très soigneusement en fonction des difficultés des enfants sourds; bien que l'approche très active se fasse par le jeu, les exigences à ce moment sont très grandes pour les enfants sourds en terme d'écoute, d'attention, de correction de langage. La présence des entendants en après-midi oblige à des activités plus libres où le bricolage, la peinture, les jeux libres ont une large part; les enfants sourds ont ainsi l'opportunité de côtoyer des enfants de leur âge et de se mesurer à eux dans des activités où le langage n'a pas nécessairement la plus grande part.

En réservant le mercredi pour les rencontres avec les parents, la guidance parentale est perçue par tous (parents et professionnels) comme un élément essentiel du programme de la maternelle 4 ans. Les rencontres avec les parents ne sont pas vues comme une activité parallèle laissée à la bonne volonté , à l'intérêt ou à la disponibilité des participants, mais comme une obligation consécutive à l'inscription de l'enfant à la classe. L'impact au niveau de la participation des parents n'est pas négligeable. Comme les enfants ne viennent pas en classe ce jour-là, ils peuvent se reposer à la maison. Ce repos était considéré comme indispensable par les parents.

b) Participation des enfants entendants:

La norme choisie cette année de 1 entendant pour 2 enfants sourds semble être un bon choix. Ce ratio laisse suffisamment de place aux enfants sourds pour leur permettre d'interagir avec l'enseignante. L'observation régulière du groupe a révélé que les enfants entendants monopolisaient beaucoup l'attention de l'enseignante à cause de leurs capacités verbales; augmenter la proportion d'entendants pourrait avoir comme effet de diminuer les chances qu'a l'enfant sourd de se servir du langage oral (cette observation s'est confirmée dans un autre groupe de maternelle 5 ans où le ratio choisi était de 3 entendants pour 1 sourd).

Il nous est apparu aussi que cette norme permettait de maintenir le niveau de bruit ambiant à un niveau acceptable. Un plus grand nombre d'enfants aurait accru sensiblement ce niveau de bruit, or l'on sait que celui-ci est un facteur déterminant dans la capacité pour les enfants sourds à comprendre la parole.

Le choix des enfants entendants devrait tenir compte des critères suivants:

- enfant qui n'a pas connu plusieurs années en garderie; (ces enfants sont souvent prêts pour un programme d'activités plus élaboré et plus diversifié que celui que peut leur offrir une maternelle où la majorité des enfants sont handicapés et ont peu de moyen de communication; l'attrait de la nouveauté peut être un atout important pour maintenir l'intérêt des enfants).
- enfant qui ne présente pas de gros problèmes de comportement.
- enfant dont les parents sont ouverts, sécures et prêts à collaborer.
- des difficultés minimes de parole ou de motricité ne sont pas un obstacle (1 enfant entendant avait ce genre de difficulté et il a progressé beaucoup au cours de l'année).

c) Les parents des enfants entendants:

Trois rencontres ont eu lieu avec ces parents: 1 en début d'année lors de l'entrée, une en décembre et 1 en juin. Les parents étaient invités à venir dans la salle d'observation quand ils le désiraient. (Un seul parent est venu deux fois)

Lors de la dernière rencontre, les parents ont estimé avoir reçu suffisamment d'information; leurs attitudes et leurs commentaires laissaient nettement transparaître qu'ils considéraient cette classe comme toutes les autres. Un surplus d'information aurait donc pu contribuer à éveiller l'inquiétude de ces parents et nuire au caractère très sain et très ouvert de leurs attitudes face au contact entre leurs enfants et les enfants sourds. Cette ouverture d'esprit et cette absence de préjugés nous semblent être les principaux traits à rechercher chez ces parents.

d) Les moyens utilisés pour la guidance parentale.

Le moyen privilégié demeure les rencontres régulières entre les parents d'enfants sourds et les intervenants (voir plus haut paragraphe sur l'horaire).

La participation des parents aux activités de la classe ne s'est pas révélée un moyen très efficace. Toutefois, l'observation du groupe par le parent dans la salle d'observation, en compagnie de l'orthophoniste ou du psychologue s'est avérée très profitable. Le parent qui ne se sent pas accaparé par son enfant est mieux en mesure de l'observer et de voir son rendement réel. Le professionnel qui guide l'observation peut amener le parent à prendre conscience de l'efficacité de certains types d'intervention et apprend par les commentaires du parent comment celui-ci intervient effectivement. Cette observation dirigée est un moyen à exploiter davantage, mais nécessite bien sûr l'existence d'une salle d'observation et la disponibilité du personnel et des parents.

e) Le modèle organisationnel:

Pour réussir un enseignement conjoint comme celui qui a été appliqué, il nous apparaît souhaitable que les personnes impliquées aient déjà une certaine expérience professionnelle. Cette expérience est un élément qui contribue à diminuer le sentiment d'insécurité provoqué par le fait d'avoir à travailler devant une autre personne et à remettre sans cesse en question les moyens d'intervention. Le facteur humain ne doit pas être négligé non plus; les deux personnes qui travaillent en équipe doivent d'abo rd s'entendre sur le plan humain pour pouvoir se compléter sur le plan professionnel. L'implication et la disponibilité des personnes sont essentielles; un tel programme avec ce qu'il exige en recherche et en qualité ne peut pas s'appliquer en tenant compte uniquement des contraintes syndicales. Enfin il doit y avoir au départ une certaine unité de pensée entre les deux intervenants quant aux exigences à avoir face aux enfants (discipline , présentation et déroulement des activités). Cette unité d'action est d'autant plus importante que les enfants sourds en début d'année peuvent difficilement comprendre nos explications verbales et qu'ils ont souvent des comportements difficiles; par conséquent, les situations doivent être cohérentes pour être comprises des enfants et modifier leurs comportements.

Le soutien de l'équipe multidisciplinaire est un atout important pour faire face à la complexité des problèmes rencontrés dans la rééducation des jeunes enfants sourds.

6. CONCLUSION.

En terminant ce rapport, nous tenons à souligner l'existence d'un document sur magnétoscope disponible au Centre audio-visuel de la C.E.C.Q. sous le titre de: Maternelle 4 ans pour handicapés auditifs.

Ce document audio-visuel d'une durée de 29 minutes illustre toutes les données contenues dans ce rapport. Il permet de voir ce que les résultats écrits ne peuvent pas transmettre: des enfants sourds heureux, actifs , attentifs et surtout intéressés à utiliser le langage oral.

Christiane Morrow-Lettre, M.A.
Orthophoniste-audiologiste

7. BIBLIOGRAPHIE.

BAUER, E. Parent Involvement, dans Lloyd L. Communication Assessment and Intervention Strategies, Un.Park Press, 1976.

BATES, E. Language and Context; The Acquisition of Pragmatics, Academic Press, N.York, 1976.

BLOOM, L., LAHEY, M. Language Development and Language Disorders. John Wiley & Sons, N.York, 1978.

HART, B. & ROGERS-WARREN, A. A milieu Approach to Teaching Language, dans Schiefelbusch, R., Language Intervention Strategies. Un.Park Press, 1978.

LING, A. & LING, D. Aural Habilitation, Alex. G. Bell Ass, 1978.

MEMA, J.R., Language Handbook, Un.Park Press, 1978.

8. SOMMAIRE DU PROJET.

Commission scolaire

La Commission des écoles catholiques de Québec avec le C.O.P. de l'Hôtel-Dieu-de-Québec.

Région administrative: 03

Groupe âge: 4 ans

Nombre d'élèves impliqués dans le projet: 6 élèves

Titre du projet:

Organisation de services pour enfants handicapés auditifs de 4 ans.

Responsable du projet.

Hélène Laliberté
Conseillère en adaptation scolaire
Tél.: 688-3246

Chercheur attitré:

Christiane Morrow-Lettre
Orthophoniste
Tél.: 627-2250

Objectifs du projet (résumé):

Identifier les modalités organisationnelles qui vont permettre à l'enseignant et à l'orthophoniste d'agir conjointement dans l'application d'un programme de développement du langage.

Description sommaire de l'expérimentation réalisée jusqu'à ce jour:

Expérimentation par l'orthophoniste et l'enseignante de l'application conjointe d'un programme de développement de la parole et du langage dans une maternelle 4 ans: intégration des services de l'orthophoniste au sein de la classe, application d'une approche naturelle de stimulation du langage, systématisation du programme de guidance parentale, intégration d'enfants entendants au groupe d'enfants sourds à demi-temps.

9. BUDGET:

A) Budget alloué par le M.E.Q.:

$ 25 000,00	salaire et avantages sociaux d'un enseignant.
$ 8 000,00	engagement d'un chercheur.
$ 600,00	frais de voyage pour l'équipe de recherche.
$ 33 000,00	

B) Coût réel:

$ 24 847,76	salaire et avantages sociaux.
$ 7 793,82	services, honoraires et contrats.
$ 32 641,58	

10. IDENTIFICATION.

Responsable du projet: Hélène Laliberté

Chercheur: Christiane Morrow-Lettre

Directeur général: M.Fernand Paradis

Signature du directeur général: Fernand Paradis

Date: 1981-10-22

Résolution du comité exécutif _____

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES.

1. Progression suivie pour le développement phraséologique.
2. Progression suivie pour l'acquisition des pronoms personnels.
3. Progression suivie pour l'acquisition des termes de relation spatiale.
4. Résultats obtenus: Développement social.
5. Résultats obtenus: Langage réceptif.
6. Résultats obtenus: Langage expressif.
7. Horaire scolaire.
8. Fiche de travail.
9. Fiches du Portage: Développement moteur.
10. Evaluation phonologique (Ling, 1976).

Progression suivie pour le développement phraséologique

Forme	Contenu sémantique	Utilisations
V (verbe intransitif)	Action	Donner un ordre. Exécuter une action. Transmettre un ordre.
↓	↓	↓
V + N (verbe transitif + nom)	Action + objet	Exécuter une action. Transmettre une consigne. Donner un ordre. Exprimer un besoin.
↓	↓	
V + N + conjonction + N	Action + objet + quantité	
↓	↓	
V + N + préposition + N	Action + objet + datif	
↓	↓	
V + N + préposition + N	Action locative + objet	
↓	↓	
V + N + adjectif	Action + objet + attribution	
↓	↓	
V + N + adjectifs + prép. + N.	Action locative + quantité + attribution.	
↓		
N + V + ...		

Progression suivie pour l'acquisition des pronoms personnels

Forme	Contenu sémantique	Utilisation
Prénoms	Identité de soi et des autres	Connaître son prénom. Connaître le prénom des autres enfants. Connaître les prénoms des membres de la famille. S'adresser aux autres enfants en utilisant leurs prénoms. Parler des autres enfants en utilisant leurs prénoms.
Pronom objet: moi à moi	Possession Agent-action	Identifier ses effets personnels. Savoir répondre aux questions "qui a telle chose?"... "c'est à qui?"... "qui veut?"... Réclamer ses effets personnels.
toi à toi	Agent-action Possession	(mêmes utilisations, mais pour l'interlocuteur).
je tu	Agent-action	Décrire ou commenter une activité. Demander quelque chose.
il		

Progression suivie pour l'acquisition des termes de relation spatiale

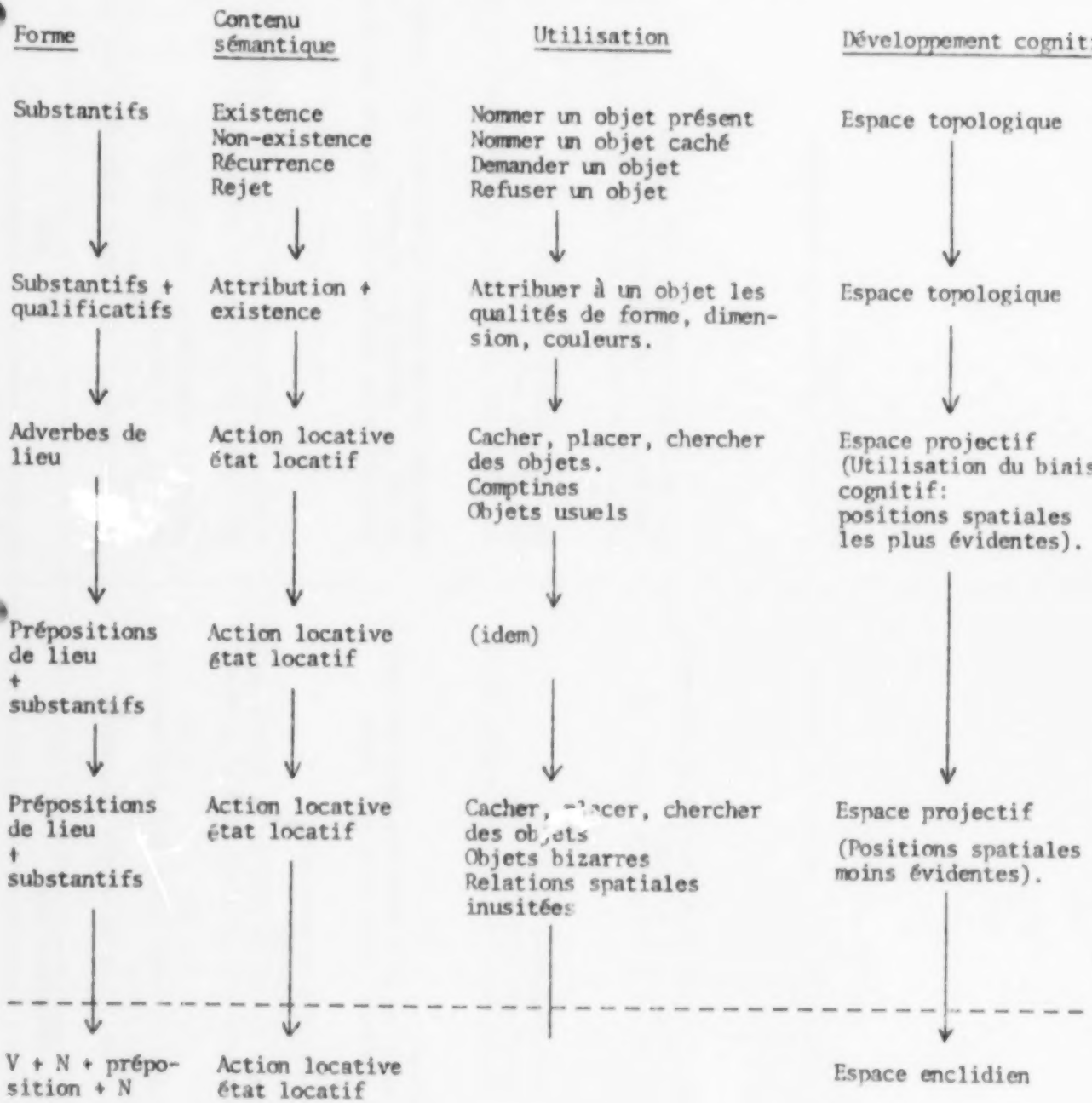

Développement social	Septembre 1980	Juin 1981
I.P.	Très opposante. Crises de colère fréquentes. Violente à l'occasion. Très dispersée au cours d'une activité nouvelle.	Très intéressée. Cherche à comprendre une situation plutôt que de s'y opposer. Ne fais plus de crise de colère. Maturité remarquable pour son âge.
A.G.	Indifférente à ce qui se passe dans la classe. Très insécure; crises de panique et pleurs devant toute situation nouvelle. Manque de confiance en elle-même.	Excellente participation aux activités de la classe. Insécurité plus facilement surmontée.
N.L.	Taquine et agaçante: veut jouer des tours. Manque de maturité et d'autonomie pour son âge, souvent boudeuse.	Toujours aussi agaçante avec souvent des gestes agressifs envers les enfants. A acquis peu de maturité au cours de l'année.
D.G.	Cherche à monopoliser constamment l'attention de l'adulte: jaloux des autres enfants. Manifeste une opposition déguisée.	Situation familiale difficile au moment du départ de l'enfant en février. Très perturbé à ce moment.
A.M.	Très timide. Ne participe pas activement à la classe. Se contente d'écouter et d'observer. Insécure (est arrivée en maternelle fin novembre).	Participe mieux aux activités de la classe. Surmonte plus facilement sa timidité. Dirige quelquefois les jeux libres.
A.F.	(Février 1980) Bonne participation dès son arrivée en février. Très possessif.	Participe toujours très activement. Moins possessif.

Langage réceptif (* voir page suivante)

I.P.	Comprend quelques consignes simples (désignation d'objets). Peu attentive parce qu'elle cherche surtout à s'opposer.	Comprend facilement des consignes et questions à plusieurs éléments. Très attentive auditivement; commence à participer activement à une conversation.
A.G.	Ne comprend pas les consignes verbales ni les questions très simples. Aucune attention auditive.	Comprend bien des consignes et questions à plusieurs éléments. Attention auditive améliorée.
N.L.	Comprend les questions simples et consignes à deux éléments.	Comprend facilement des consignes et questions à plusieurs éléments.
D.G.	N'écoute pas; interrompt fréquemment. Faible attention auditive. Comprend parfois les consignes simples mais répète le plus souvent les questions.	En février: Ecoute son interlocuteur. Comprend facilement des consignes et questions à plusieurs éléments.
A.M.	Peu attentive à l'interlocuteur. Répète les questions. Peut rarement y répondre.	Comprend des questions et consignes à plusieurs éléments.
A.F.	En février: Très peu attentif aux consignes verbales. Répète les questions au lieu d'y répondre.	Attentif au message verbal. Comprend bien des questions et consignes à plusieurs éléments.

* Exemples de questions et consignes comprises par les enfants.

1. Les questions	Relations sémantiques
qu'est-ce que c'est?... c'est quoi?	Existence
qui a?	Possession
qui veux?... en veux-tu?...	Mode
c'est à qui?...	Possession
combien?...	Quantité
de quelle couleur?...	Attribution
où est?...	Etat locatif
qui?...	Agent-action.

2. Les consignes	Relations sémantiques
Consigne à un élément	
ex.: viens, marche, donne	Action
Consigne à deux éléments	
ex.: ferme la porte	Action + objet
Consigne à plusieurs éléments	
ex.: donne x et y	Action + 2 objets
donne x à y	Action + objet + datif
mets x à tel endroit	Action locative
apporte - objet - qualificatif	Action locative + attribution
va chercher - nombre - objet - qualificatif	Action locative + quantité + attribution.

	Septembre 1980	Juin 1981
I.P.	Jargonne beaucoup. Utilise quelques fois des mots isolés. Parle fort, crie beaucoup.	Utilise spontanément des énoncés à deux et 3 mots. Commence à utiliser "je", "tu", "toi" et "moi". Bonne intelligibilité verbale.
A.G.	Jargon inintelligible. Utilise rarement un mot spontanément. Essaie de parler surtout par imitation. Difficultés articulatoires importantes.	Utilise spontanément des énoncés à deux mots. Manifeste un grand désir de s'exprimer verbalement. Intelligibilité verbale médiocre.
N.L.	Voix aigue; débit verbal irrégulier. Intelligibilité à peu près nulle. Utilise des mots isolés. Peut imiter une courte phrase.	Connaît et utilise beaucoup de substantifs. Intelligibilité verbale très pauvre. Utilise spontanément des mots isolés. Structure de phrase complète sur imitation.
D.G.	S'exprime beaucoup spontanément. Utilise des énoncés à deux mots. Utilise beaucoup d'expressions usuelles. Erreurs articulatoires nombreuses.	En février: Utilise spontanément des énoncés à deux ou 3 mots, parfois de courtes phrases complètes. Intelligibilité verbale très bonne.
A.M.	Voix faible et monocorde. Articule souvent sans voix. Verbalise peu, même sur imitation. Utilise parfois des mots isolés qu'elle répète plusieurs fois de suite pour se faire comprendre.	Parle plus fort; s'exprime plus souvent verbalement. Utilise des énoncés à deux mots. Très bonnes possibilités articulatoires.
A.F.	En février: Utilise quelques énoncés à deux mots. Jargonne beaucoup. Utilise surtout le geste et le mime pour se faire comprendre. Difficultés articulatoires importantes.	Utilise surtout des énoncés à deux mots. S'exprime plus verbalement que par le mime. Très intéressé à parler. Intelligibilité verbale médiocre.

HORAIRE

MATINEE	APRES-MIDI
1. Vérification des prothèses.	1. Comptines - Causerie.
2. Comptines - Causerie.	2. a) Ateliers.
3. Langage - Structure de phrase.	2. b) Bricolage. Jeux de table. Activités de groupe.
4. Apprentissages - Connaissances.	2. c) Activité motrice.
5. Articulation - Voix.	3. Histoire.
6. Histoire Vocabulaire.	4. Collation.
	5. Jeux libres.

Date: 23/10/80 CENTRE DE L'OUIE ET DE LA PAROLE

Légende: + correct
± plus ou moins correct
- incorrect

FICHE DE TRAVAIL

Nom: _____ Période du _____ au _____

LANGAGE

Articulation:

1. _____ 5. _____
2. _____ 6. _____
3. _____ 7. _____
4. _____ 8. _____

	L	M	M	J	V	F/S
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						

Parole:

Langage expressif:

Mots:

1. _____ 5. _____
2. _____ 6. _____
3. _____ 7. _____
4. _____ 8. _____

	L	M	M	J	V	F/S
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						

Discrimination auditive

Mots

Phrases

1) _____

2) _____

3) _____

4) _____

5) _____

	L	M	M	J	V	F/S
_____						
_____						
_____						
_____						
_____						

	L	M	M	J	V	F/S
_____						
_____						
_____						
_____						
_____						

Comportement et apprentissage

COMMENTAIRES

Thérapeute

Professeur

Parents

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

F/S